

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur.

5ème ANNEE, No. 264.

OTTAWA, MARDI 28 FEVRIER 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1870

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, par la ville.....\$4.00

en dehors de la ville.....3.00

EDITION HERMOMADAIRES

Un an.....\$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA, Ont.

BUREAU ET ATELIERS

118 rue St Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 28 Fév. 1888

Un caucus libéral a été convoqué pour aujourd'hui.

Les Territoires du Nord-Ouest comptent

présentement 860 milles de chemin de fer

en opération.

Les représentants du "Mail", dans la

galerie de la presse, ont pris leurs sièges du

côté de l'opposition.

Le gouvernement ne présentera aucun

amendement au tarif durant la présente

session.

L'honorable M. Mackenzie a pris son

siège, pour la première fois, hier, dans les

communes. Il paraît être très affaibli.

M. Armstrong, député de Middlesex-Sud,

proposera demain une motion en faveur de

l'union commerciale avec les Etats-Unis.

M. A. G. Blair, libéral et premier ministre

du Nouveau Brunswick, nie s'être ex-

primé ouvertement contre le traité de Wash-

ington.

M. Robert Sedgewick C. R. de Halifax, a

été nommé député ministre de la Justice en

remplacement de M. Burbridge, maintenant

juge de la cour d'échiquier.

Parmi les projets de loi proposés, il en

est un qui demande la constitution d'une

compagnie ayant pour objet de construire

un tunnel sous la rivière Detroit, reliant

les villes de Windsor et Detroit.

Les discours de l'honorable sénateur

Scott, prononcé vendredi dernier, au

séat, indique un certain malaise dans

le parti libéral, à propos du traité de Wash-

ington.

La plaidoirie des appels d'élection devant

la Cour Suprême s'est terminée hier.

L'appel de l'élection de Maskinongé est

renvoyé au prochain terme, et les appels

des élections de l'Assomption, de l'Islet et

de Montmorency ont été débattus.

Un état soumis au comité des finances de

Montréal, montre que la propriété foncière

de cette cité est estimée dans les livres du

trésorier à \$102,641,730, dont \$17,921,665

représentent les propriétés exemptées de la

taxe municipale.

Le gouvernement a exprimé son intention

hier, en chambre, d'améliorer la loi des

banques à l'effet de pourvoir celles-ci

d'un meilleur système d'ins. action. Les

récentes faillites de banques ont révélé un

état de choses, qui rend cet amendement

nécessaire.

Une députation d'Aylmer est venue, hier

rencontrer M. Alonzo Wright, député du

comté d'Ottawa, en vue d'obtenir du g-

vernement une modification du plan du

bureau de Poste, dont la construction est

projetée à Aylmer. La députation se composait

de son honneur le maire Cormier, de

MM. W. R. Kennedy et A. Goulet.

On signale encore des empêtements de

mineurs américains sur la ligne qui sépare

la Colombie anglaise du territoire d'Ala-

saska.

Le département de l'Intérieur a déjà en-

voyé un parti d'explorateurs pour déterminer

la frontière entre les deux territoires.

D'après le rapport du ministre des postes

qui vient d'être distribué aux membres du

parlement, il appert que durant l'année

1886-87 le département a ouvert dans le

Dominion deux cent trente-neuf nou-

veaux bureaux de poste, et que les

routes postales ont été allongées de

1,920 milles. Le nombre total des bureaux

de poste est maintenant de 7,534. Le nombre

de lettres transportées est de 74,300,000

000; celui des cartes-lettres de 16,356,000

000; celui des lettres expédiées franco, de 3,160,000

000; celui des journaux et des publications

périodiques de 10,340,000, celui des livres,

circulaires, pamphlets, paquets d'échantil-

lons etc. de 29,900,000.

L'honorable M. Laurier a dit qu'un

grande quantité de blé du Nord-Ouest

pourrait le long de la route du Pacifi-

que, par suite de l'incapacité de ce dernier

d'embarquer tout le transport. Un comité

compétent vient de contredire cette assertion

et c'est M. Perley, l'un des députés des

Territoires du Nord-Ouest canadien. Il dit

qu'il a traversé ces territoires, ainsi que

tout le pays situé à l'ouest du lac supérieur

et qu'il n'a pas vu à côté de la route des

tendant les locomotives, comme cela a été

répété par certains journaux.

Il est probable que ce sont ces journaux,

qui ont fourni au chef de l'opposition le ren-

seignement erroné qu'il a cru devoir four-

rir à la chambre.

Le "Moniteur du Commerce" fait une

comparaison entre le Canada et l'Algérie,

et trouve que cette comparaison est tout à

l'avantage du Canada.

L'Algérie, dit-il, n'est point un pays à

dédaigner; elle deviendra tôt ou tard une

seconde France occidentale. Presque

égale en territoire à la mère-patrie, elle en

doublera peut-être la force et l'influence

dans un avenir plus ou moins lointain.

Mais quand? Voici plus de soixante ans

que l'Algérie est conquise. Elle coûte à la

France environ 200,000,000 de francs par

an. Il y a à peine dix ou quinze ans qu'on

est fixé sur la certitude de ses destinées à

venir. Pendant ce temps, le Canada a vécu

sur son propre budget; il a accompli sur

son fond, au plus avec une faible garantie

de crédit impérial, toutes les grandes œu-

res auxquelles nous assistons et que nous

sommes quelquefois portés à méconnaître.

L'histoire en jugera autrement que les

mat'atsats du jour; et elle considérera

l'expansion du Canada, pendant la seconde

moitié de ce siècle, comme un des faits les

plus merveilleux qui aient été enregistrés.

LA LÉGION D'HONNEUR

"L'Electeur," après nous avoir

annoncé pompeusement que son

chef, M. Mercier, venait d'être ad-

mis, à Paris, dans la légion d'hon-

neur, est obligé, maintenant, de se

morfondre pour justifier cette dé-

coration. Comment M. Mercier, le

chef des rouges, a-t-il pu se laisser

enrubanner, lui le farouche popula-

riste, l'homme qu'un orga-

ne vraiment libéral, "La Patrie,"

qualifiait de disgrâce pour le parti

libéral, "parce qu'après avoir vendu

scandaleusement une élection, il l'a

contesté non moins scandaleuse-

ment devant les tribunaux pour la

reprandre."

Cela fait voir jusqu'à quel point

s'élève la vertu de ces populistes,

qui réussissent à séduire l'Electeur et

à escamoter sa confiance. Don-

nez leur un bout de ruban et ils

ont les premiers à sauter dessus

avec la plus grande avidité.

Nous ne sommes pas, bien en-

tendu, opposé aux titres nobiliaires,

ou honorifiques. C'est généralement

une reconnaissance publique du

mérite de quelqu'un; mais ce qui

est souverainement ridicule est le

manque de logique de ces vulgaires

populistes, qui sont si empressés à

accepter eux-mêmes des titres et des

rubans quand on leur en offre.

"L'Electeur," après avoir félicité

M. Mercier de l'honneur qu'il vient

de recevoir, est encore assez cynique

pour rabaisser la valeur des décora-

tions décernées aux hommes d'Etat

canadiens par la mère Patrie.

"Ces décorations, dit-il, ont trop

souvent servi d'appât et de récom-

pense pour les chefs du parti tory

canadien chaque fois qu'ils ont sa-

crifié les intérêts de leur pays à ce-

lui de l'Angleterre."

Mais "l'Electeur" est obligé d'ad-

mettre que l'un des siens, l'honora-

ble A. A. Dorion, n'a pas dédaigné,

lui aussi, le titre de Sir, à l'exemple

des Lafontaine, des Taché, des Car-

tier et de Billeau.

Mais la raison donnée par "l'Electeur"

est à encadrer.

"Il (sir A. A. Dorion) aurait

crain, sans doute, de faillir au ca-

ractère d'invulnérable impartialité at-

taché à sa nouvelle position et de

trahir l'homme politique en donnant

le premier l'exemple du refus que

MM Blake et McKenzie, chefs de

parti, ont pu exprimer sans pareil

scrupule."

Quelle belle excuse, ou plutôt

qu'elle niais raison!

Dites donc purement et simple-

ment que M. Dorion n'a pas plus

dédaigné les titres que les chefs

conservateurs, et que la seule diffé-

rence entre lui et M. Mercier, c'est

qu'il a cent fois plus que ce dernier,

mérité celui qu'il porte.

"Il est de fait, ajoute "l'Electeur,"

que les pompes et les éductions de

la cour de Windsor ont fait un tort

notable à la confédération cana-

dienne. Nous devons donc tenir à

voir nos chefs politiques à l'abri de

cette influence dissolvante, con-

server leur entière liberté."

Cette assertion est tout simple-

ment gratuite, et nous défions

ment reçu de l'Angleterre par les

hommes d'Etat canadiens.

Mais non, "l'Electeur" n'a d'ad-

miration que pour le ruban de la

légion d'honneur.

L'ordre de la légion d'honneur en

France est certainement très-hono-

rable; mais nous ne croyons pas

qu'il y ait en Europe un ordre aussi

compromis depuis les récentes révé-

lations, qui viennent d'être faites en

France sur la manière dont le ruban

s'obtient, le plus souvent. Ces révé-

lations ont été si scandaleuses, que

le président de la république fran-

çaise, M. Grévy, a été obligé d'ab-

andonner la présidence, et que son

gendre, M. Wilson, est encore de-

vant les tribunaux pour répondre

aux accusations qui pèsent sur lui.

On dit même que M. Mercier doit

aussi sa décoration à une petite

manœuvre peu avouable que le

"Star" vient de mettre au jour.

Quoiqu'il en soit, il est certain

qu'il est aussi facile aujourd'hui

d'être admis dans la légion d'hon-

neur en France qu'il l'est en Canada

d'être admis dans la commission des

usages de paix.

C'est très honorable, sans doute,

mais il est ridicule de donner à la

légion d'honneur l'importance que

lui trouve "l'Electeur," importance

qu'il place bien au dessus des digni-

tés accordées par la couronne an-

glaise, bien que ces dernières soient

plus difficiles à obtenir, et par

conséquent exigent un mérite plus

élevé.

LE RÉGIME MERCIER A QUEBEC

Si l'on veut avoir une idée du ré-

gime Mercier à Québec, qu'on lise

les lignes suivantes empruntées à

le "Courrier du Canada":

"Il y a un an qu'ils sont pouvoir,

ces austères, un an seulement, et

dans une seule année, ils ont fait

plus de fautes que leurs adversaires

en dix ans.

L'administration des affaires pu-

bliques est un théâtre de pillage. Le

désordre, le désordre, la confusion

la plus incroyable régnent dans cer-

tains départements, à un degré inouï

dans les annales des ministères.

L'exploitation, la spéculation, le

chantage, le vol, se donnent du

champ et s'abattent à l'aise dans le

pré budgétaire.